CONCOURS DE CHEFFERIE DE SERVICE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

La grille d'évaluation contestée

Le concours au poste de chef de service hospitalo-universitaire devra se dérouler à la mi-février prochain. Cependant, un groupe de professeurs candidats expliquent que la grille d'évaluation a été établie sur des critères purement administratifs au détriment du volet scientifique. Ils crient au scandale et demandent l'annulation du concours en attendant de mettre en place une nouvelle grille.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le concours d'accès au poste de chefferie de service hospitalier n'en finit pas de faire parler de lui. Le concours, qui devait se dérouler en décembre dernier avant d'être reporté au mois de février prochain en raison des nombreux changements survenus avant de se décider enfin sur un âge pour la mise de fin de fonction au poste de chefferie de service, est encore une fois dénoncé.

Au point où un groupe de professeurs a décidé d'adresser une lettre ouverte au président de la République pour lui demander d'intervenir «pour mettre fin à ce scandale scientifique».

Leurs griefs ? La grille d'évaluation. Selon eux, cette dernière a été modifiée pour être «basculée du scientifique chercheur à l'administrateur».

Selon un document que nous avons reçu, les protestataires expliquent que «dès sa mise en circulation pour avis, et suite aux graves contestations avant sa validation, on a pensé qu'elle avait été annulée mais la même grille a été validée précipitamment alors que la mise en place d'une grille nécessite au moins une année et demie de travail qui doit être soumis aux avis des experts et chercheurs». Ils expliquent, également, que la grille a

Les candidats au concours demandent son annulation.

Photos : DR

été publiée le 26 septembre dernier sur les sites des deux tutelles pour être publiée un mois plus tard sur le *Journal Officiel*.

Ces derniers s'interrogent, par ailleurs, sur les raisons de limiter les points accordés au nombre des publications scientifiques (1,5 point par publication avec un maximum de 6 points à raison de 4 publications au total). Idem pour les communications nationales et internationales dont le nombre qui comptera au concours est limité à trois en national et 6 en international. «Un chercheur peut arriver jusqu'à 300 travaux de communications et 60 publications de recherches», expliquent les initiateurs de cette lettre qui estiment que l'on veut mettre des administrateurs à la place des chercheurs universitaires.

Pis, ce groupe de professeurs accuse le Syndicat national des chercheurs hospitalo-universitaires dont «la majorité sont candidats au concours», d'avoir établi une grille d'évaluation sur mesure et de l'avoir imposée aux deux tutelles.

Les candidats au concours demandent son annulation et son report, la révision de la nouvelle grille d'évaluation et sa soumission à toute la corporation scientifique, l'évaluation des candidats sur la base des travaux du grade de maître-assistant et la remise des postes au concours dans un délai de chaque trois ans pour évaluer les activités des chefs de service.

S. A.

LOGEMENTS AADL

Un quota supplémentaire pour 38 wilayas

Les programmes promotionnels AADL1 et AADL2 ont suscité non seulement des trafics de dossiers mais aussi d'innombrables détournements de chiffres. Le ministère de l'Habitat, approuvé par le Premier ministre, a annoncé depuis peu un quota supplémentaire.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - Avec un financement additionnel de 120 000 unités dans le budget réservé au programme 2013 (AADL2), le quota global de celui-ci s'élève à 470 000 logements. Cette augmentation vient répondre à la demande des 508 665 souscripteurs, AADL1 et ADDL2 compris, en vue de «respecter les engagements pris par le ministère», a indiqué un communiqué.

Le programme AADL2 qui prévoyait initialement 150 000 unités, a été progressivement porté à 80 000 unités en 2013, 80 000 autres en 2015 et 40 000 logements en 2016. A ces derniers s'ajoute le quota supplémentaire dont il est question, soit 120 000 habitats.

Ce financement additionnel exclut la capitale et concerne 38 wilayas dont Oran, Blida et Tizi-Ouzou sont les plus grandes bénéficiaires. Suivant le quota dédié à chacune, elles sont classées comme suit : Oran 13 000 logements supplémentaires, Blida 9 000, Tizi-Ouzou 8 000, Sétif 7 000, Béjaïa 6 000, Skikda 6 000, Batna 6 000, Annaba 5 600, Bouira 5000, Guelma 5 000, Tipasa 5 000, Chlef 4 000, Médéa 4 000, Constantine 4 000, Jijel 3500, Tiaret 3 500, Sidi-Bel-Abbès 3 000, Mostaghanem 3 000, Mascara 3 000, Tlemcen 2 300, Souk Ahras 2 000, Mila 2 000, Aïn-Témouchent 1 600, Tébessa 1 600, Djelfa 1 550, Bordj-Bou-Arréridj 1 500, Boumerdès 1 500, Tissemssilt1 500, Taref 1 400, M'sila 1 200, Biskra 1 000, Ouargla 850, Relizane 800, Saïda 702, Laghouat 700, Oum-El-Bouaghi 700, Aïn Defla 450 et Ghardaïa 42 logements supplémentaires.

Pour ce qui est du choix, en ligne, du site du logement concernant les souscripteurs AADL2, la procédure est toujours en cours au niveau national. Toutefois, ceci s'effectue par quota jusqu'à finalisation de l'opération qui porte sur 129 000 unités. De ce fait les souscripteurs ne sont pas tous programmés pour le même jour ; c'est pourquoi ils sont appelés à aller fréquemment sur la plateforme d'AADL.

A titre de rappel, la promotion AADL1 sera «complètement» finalisée et distribuée vers fin mars prochain. Du moins c'est ce qu'a assuré A. Tebboune dans ses récentes déclarations en reconnaissant qu'un retard a été enregistré dans certaines wilayas. Selon lui, cela est exclusivement du à des obligations de changements de foncier à plusieurs reprises.

N. B.

Le programme AADL2 a été porté à 40 000 unités en 2016.

GRÈVE À LA CITÉ UNIVERSITAIRE MOHAMED-YOUSFI

Les résidentes «réprimées» et «intimidées»

Les étudiantes résidentes à la cité universitaire Mohamed-Yousfi (ex-Revoil), à Alger, dénoncent les mauvaises conditions de vie et d'hygiène dans leur résidence. En grève depuis jeudi dernier, 5 janvier 2017, elles n'ont pas échappé à une vague de représailles et à toutes sortes d'intimidations de la part de l'administration.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Pour ces étudiantes de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI) ex-INI, de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, l'Ecole nationale polytechnique, de l'Ecole préparatoire des sciences et techniques d'Alger et de l'Ecole nationale des sciences et technologies, la vie est devenue pénible dans la cité universitaire Mohamed-Yousfi (ex-Revoil).

Outre les mauvaises conditions de vie, elles pointent du doigt l'insalubrité des lieux et le manque d'hygiène.

«L'hiver s'annonce froid alors que nous sommes privées d'eau chaude depuis la reprise des cours le 2 janvier dernier, et ce, pour des raisons que nous ignorons. Le manque d'hygiène règne partout, dans les étages, dans les douches et dans les sanitaires», assure l'une des représentantes des résidentes, préférant garder l'anonymat pour éviter d'éventuelles représailles.

Elle évoque également une «importante dégradation» de la qualité des repas servis au restaurant de la cité. Selon elle, non seulement les repas sont «incomplets» et «immangeables» mais l'hygiène fait aussi défaut.

D'ailleurs, le mouvement de grève de ces étudiantes se traduit par le boycott du restaurant universitaire. Selon les grévistes, leur cité universitaire ne dispose pas d'ambulance et le médecin de garde demeure absent.

Construite en deux pavillons de 15 étages, la cité universitaire Mohamed-Yousfi reste privée de ses ascenseurs, en panne depuis plus de 3 ans, précisent encore les résidentes. Elles se plaignent aussi de la coupure d'internet. «Le réseau internet a été coupé depuis plus d'un mois. Une coupure qui pénalise les résidentes dont la majorité sont des étudiantes qui préparent leurs masters ou leurs projets de fin d'études et ralentit considérablement leur travail», explique la même étudiante.

La colère des résidentes à la cité universitaire Mohamed-Yousfi ne risque pas de s'estomper de sitôt puisque au bout du troisième jour de grève, elles ont été victimes de «maltraitance» et «manque de respect» de la part du personnel de la cité.

Pourtant, poursuit la représentante des résidentes, «nous avons exprimé nos revendications d'une façon pacifique dans le seul but de pouvoir dialoguer avec la direction mais ceci ne nous a pas évité insultes et manque de respect de la part d'un des agents de la cité».

Les représailles et les intimidations sont apparemment allées plus loin puisque «dimanche 8 janvier dernier, les parents de plusieurs filles grévistes ont reçu un appel de la part de la direction (une voix féminine) se faisant passer pour la police de Hussein Dey, et portant de fausses accusations à leur encontre notamment la détérioration de biens publics, puis convoquant les parents à se présenter le lendemain lundi 9 janvier 2017, à la cité universitaire».

Face à ces comportements de répression et au silence absolu de l'administration de la cité universitaire Mohamed-Yousfi, les résidentes sont déterminées à poursuivre leur mouvement de grève jusqu'à ce que leur voix soit entendue par les autorités concernées, notamment la Direction des œuvres universitaires du centre et le ministère de l'Enseignement supérieur.

«Nous sommes des étudiantes des grandes écoles du pays. Nous menons ce mouvement de grève au détriment de nos études mais la gravité et la dégradation quotidienne de la situation nous ont menées à bout et nous ont poussées à réagir», conclut la représentante des résidentes.

Ry. N.